

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
DES FINANCES ET DU PLAN

-----  
DIRECTION GENERALE  
DES DOUANES  
-----

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail  
-----

**CIRCULAIRE N° 274 DU 8 OCTOBRE**

-----  
DIFFUSION GENERALE

OBJET : - CONTROLE S.G.S.

- MODIFICATION DU LIBELLE DES ETIQUETTES DE LEGALISATION  
DES LICENCES ET INTENTIONS D'IMPORTATION.

REF. : Lettre 0624 DCE/CI-SC du Directeur du Commerce  
Extérieur du 26-9-77.

Par AVIS AUX IMPORTATEURS N° 76-005 du 27 Décembre 1976, la Direction du Commerce Extérieur a prévu qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, les intentions et licences d'Importation-serait légalisées par une étiquette autocollante, apposée sur ces documents, dans la case VISA DU COMMERCE EXTERIEUR.

Ces dispositions ont fait l'objet de ma circulaire N° 254 du 8 janvier 1977.

o  
o o

En raison des manœuvres frauduleuses qui ont été constatées, le Directeur du Commerce Extérieur me signale, par lettre susvisée, qu'il a décidé d'appliquer les mesures suivantes, à compter du 3 octobre 1977 :

- 1°- Tout document d'importation présentant une rature ou une surcharge dans le cadre rempli par l'Importateur sera considéré comme nul et non avenu.
  - 2°- Les étiquettes autocollantes de légalisation porteront désormais outre les informations antérieures (N° de licence ou intention- date d'émission – indication de dispense ou non), les informations suivantes :
-

a – montant FOB en CFA et position tarifaire pour les licences

b – montant FOB en CFA pour les intentions.

Ceci permettra par un simple contrôle visuel de vérifier la correspondance de l'étiquette avec le document d'importation.

3°- La signature du Directeur du Commerce Extérieur sera apposée partie sur l'étiquette, partie sur la licence d'importation.

Veillez trouver ci-dessous un modèle des seules étiquettes validées et légalisées par le Commerce Extérieur à compter du 3 octobre 1977 :

LICENCE  
Dispensée de contrôle SGS

DIRECTION COMMERCE EXTERIEUR	
*	21/09/77
*	LICENCE D'IMPORTATION
*	N° 713165
*	
*	DISPENSE CONTROLE SGS
*	220990-0000315000
*	

Position                      Montant  
Tarifaire                      FOB en CFA

INTENTION

Dispensée de contrôle SGS

DIRECTION COMMERCE EXTERIEUR	
21/09/77	
INTENTION D'IMPORTATION	
N° 731896	
DISPENSE CONTROLE-SGS	
-0003014874	

Montant FOB en CFA

LICENCE  
Soumise à contrôle SGS

DIRECTION COMMERCE EXTERIEUR	
*	21/09/77
*	LICENCE D'IMPORTATION EXTERIEUR
*	N° 713166
*	
*	
*	220923-0008938510
*	

Position                      Montant  
Tarifaire                      FOB en CFA

INTENTION

Soumise à contrôle SGS

DIRECTION COMMERCE EXTERIEUR	
17/01/77	
INTENTION D'IMPORTATION	
N° 1-737796	
-0163090768	

Montant FOB en CFA

°  
° °

Les agents des Douanes intéressés sont instamment priés de veiller à la stricte application des dispositions ci-dessus.

AMPLIATIONS :

Direction du Commerce Extérieur,  
Chambre de Commerce  
Syndicat des Transitaires  
s/c Directeur SOCOPAO, BP. 1297

P. LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES  
& P.O LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT.

Pour information,

J. MANDE

---



